



**délibération :
D_2022_5_3**

Nombre de délégués en
exercice : 60

Présents : 49

Votants : 54

**Objet : Séjour de
vacances été -
Demande de
remboursement**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 13 septembre à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fêtes de la commune de Luisetaines, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le President.

Date de convocation du : 07 Septembre 2022

Titulaires : Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Madame JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Madame RIOTTE Corinne, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur RAY Daniel, Madame SOSINSKI Sandrine, Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Madame BUOT Julie, Monsieur GODRON Charles, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Madame LEMORE Christine, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure, Monsieur CHANTRE Brice, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Monsieur DEMAEGDT Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur MAURY Yannick, Madame MOREAU Patricia, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Madame BENOIT Florence, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur CHAUVIN Marc, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël, Madame DELATTRE Nadine, Monsieur VERBRUGGE Christophe

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur CHAINEAU Francis, Madame FLON Justine, Madame ROUILLARD Maryse, Monsieur THIENARD Gérard

Pouvoirs :

Monsieur MIRVAULT Dominique a donné pouvoir à Monsieur PACHOT Joël
Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-Pierre
Madame BANOS Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine
Monsieur MONDO Thierry a donné pouvoir à Monsieur CHANTRE Brice
Monsieur FLAMEY Francis a donné pouvoir à Madame DELATTRE Nadine

Absent(s) : Monsieur CARRASCO Alain, Madame LETERRIER Carine, Monsieur ROSSIÈRE-ROLLIN Serge, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur POULAIN Michel

Excusé(s) : Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur SOUCHAL Georges, Madame BANOS Stéphanie, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur HERMANS Emric, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur FLAMEY Francis, Madame RICHARD Gisèle, Madame CHARLES Sabine, Madame FLON Martine

Secrétaire de Séance : Madame Laurence GUERINOT

Envoyé en préfecture le 15/09/2022

Reçu en préfecture le 15/09/2022

Affiché le 19/09/2022

ID : 077-200040251-20220913-D_2022_5_3-DE

Vu la délibération n°2-11-01-14 en date du 7 janvier 2014 créant une régie de recettes pour les camps et centres été,

Vu la délibération n°10-08-02-20 en date du 25 février 2020 fixant les nouvelles dispositions de la régie de recettes,

Vu la délibération n°10-11-02-20 en date du 25 février 2020 portant sur la tarification des séjours de vacances,

Vu la demande reçue en date du 1er août 2022,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 5 septembre 2022,

Considérant l'inscription d'un enfant au séjour de vacances à Flaine en Haute-Savoie du 1er au 14 août et ne pouvant participer suite à un accident et une hospitalisation la veille du départ,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de rembourser à son émetteur le montant de 400€ correspondant à l'inscription au séjour de vacances été, paiement versé le 28 juillet 2022 au Trésor Public sous le n° C 0158296 du P1RZ.

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 13/09/2022, transmis en sous-préfecture le 15/09/2022
et rendu exécutoire le 19/09/2022



Le président
Rogér DÈNORMANDIE